



CORONAVIRUS (COVID-19): Modification de certains services

Municipalité de Pontiac

11 octobre 2020 – 12 h 30

Ce que vous devez savoir :

- Les dernières mesures gouvernementales annoncées le samedi 11 octobre 2020, situant la région de l'Outaouais en zone d'alerte rouge, apportent plusieurs nouvelles restrictions : <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqu-2366/>
- Par conséquent, devant ces différentes obligations gouvernementales, la Municipalité **annule toutes ses réservations de salle** dans ses centres communautaires à compter du **jeudi 15 octobre 2020** jusqu'à nouvel ordre.
- Les bibliothèques resteront ouvertes, mais **seulement pour le comptoir prêt sans contact**.
- Les services de la taxation et de l'urbanisme **seront réduits à compter du jeudi 15 octobre 2020 jusqu'à nouvel ordre** et ne seront disponibles que via courriel, téléphone ou par la poste.
 - Par téléphone : 819 455-2401 ;
 - Par courriel : info@municipalitepontiac.ca ;
 - Par la poste : 2024, route 148 Pontiac (Québec) J0X 2G0 ;
 - Dépôt dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de ville.
- La Municipalité continuera d'offrir les services essentiels (service incendie, collecte des matières résiduelles, opérations de déneigement, travaux de voiries, traitement des eaux usées et filtration de l'eau potable).

Où s'informer :

- Le site Internet de la Municipalité de Pontiac : www.municipalitepontiac.com
- Le compte Facebook de la Municipalité de Pontiac : www.facebook.com/pontiacmun